



## AUJOURD'HUI, POUR INSCRIRE VOTRE ADO EN PASTORALE DES JEUNES

1

Vous souhaitez accompagner votre adolescent dans son désir de devenir scout ou membre d'une aumônerie, ou dans sa demande d'un sacrement (profession de foi, confirmation...). Les équipes qui l'entoureront cette année, ainsi que votre paroisse, accueillent cette demande avec joie.

Les activités déployées en aumônerie et pour le scoutisme génèrent des frais : livres, photocopies, supports pédagogiques, éclairage, chauffage, nettoyage, sonorisation, cierges... Il en va de même pour la préparation et la célébration d'un sacrement.

Afin de l'aider à couvrir ces frais, **la paroisse compte donc sur votre participation. Merci d'avance pour votre contribution.**

### COMBIEN DONNER ?

L'inscription est de ..... €. L'aspect financier ne doit pas constituer un obstacle, nous sommes à votre disposition pour en discuter.



## UNE FOIS PAR AN, LE DENIER POUR FAIRE VIVRE LES PRÊTRES

2

Aujourd'hui, vous inscrivez votre enfant à une activité de la pastorale des jeunes, et vous exprimez votre désir qu'il grandisse dans la foi chrétienne. Le prêtre qui le guidera au long de son chemin spirituel sera disponible à chaque étape de sa vie : groupe de partage, mariage, baptême de ses enfants... Mais vous êtes-vous demandé comment il vit au quotidien ?

C'est la participation des baptisés au Denier de l'Église qui permet de rémunérer les prêtres, ainsi que les salariés laïcs qui les assistent pour animer votre paroisse.

Chaque don compte, même le plus modeste. Si vous n'avez pas encore participé au Denier cette année, l'inscription de votre enfant à l'activité choisie, sa profession de foi ou sa confirmation est une bonne occasion de commencer !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes imposable : votre don au Denier est déductible de vos impôts, à hauteur de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



## NOUS SOUTENONS LA MISSION DE L'ÉGLISE

1+2

Contrairement à certaines idées reçues, l'Église catholique ne reçoit aucune aide financière ou subvention. Votre générosité est son unique ressource. En résumé :

1



INSCRIPTION EN PASTORALE DES JEUNES



Électricité



Documentation



Matériel pédagogique



Mobilier

2



DON AU DENIER



Traitement des prêtres et charges sociales



Pensions des prêtres âgés



Salaires des laïcs au service du diocèse



Formation des séminaristes

## LA PARTICIPATION DE VOTRE ADO À LA PASTORALE DES JEUNES

1

Inscription d'un montant de ..... €

pour notre ado .....

(Chèque à remettre lors de l'inscription.)

## POUR FAIRE VIVRE LES PRÊTRES TOUS LES JOURS

2

M., Mme .....

Paroisse de .....

font un don au Denier de :

30 €  60 €  120 €  240 €

autre montant : ..... €

(Chèque à libeller à l'ordre de l'Association Diocésaine de Créteil.)

Si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, un don de 120 € vous revient à 41 €.

Nous souhaitons recevoir notre reçu fiscal par e-mail.

E-mail : .....

**Vous pouvez déposer votre don, accompagné de ce bulletin,  
directement à votre paroisse.**

Conformément à la loi du 6.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'Association Diocésaine. Le diocèse s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces partenaires, cochez cette case



## ILS TÉMOIGNENT

**Lucie et Marc viennent d'inscrire leur fils à l'aumônerie  
de leur quartier :**

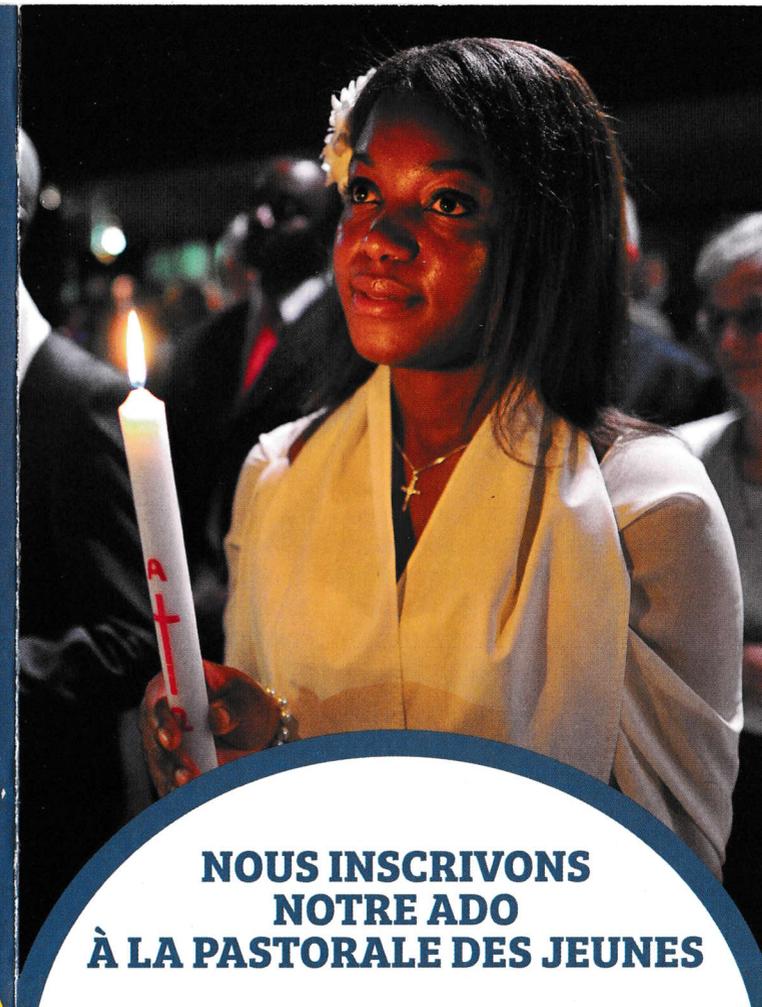
« C'est Lucas lui-même qui, après avoir fait sa profession de foi l'an passé, nous a demandé de l'inscrire à l'aumônerie près de chez nous. Il souhaitait pouvoir cheminer dans sa foi avec d'autres adolescents. Il a aussi en tête, le moment venu, de préparer sa confirmation. Bien sûr, nous avons immédiatement dit oui à sa requête et nous l'avons inscrit.

Nous avons aussi décidé de donner 20 € par mois au Denier. Cela n'est pas négligeable pour notre famille, mais nous souhaitons qu'Henri grandisse dans la foi. Et pour cela, il faut qu'il puisse être entouré de prêtres et d'équipes de laïcs formés qui sauront le guider sur son chemin. »



**ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE CRÉTEIL**

2 rue Pasteur Vallery-Radot  
94000 Créteil



## NOUS INSCRIVONS NOTRE ADO À LA PASTORALE DES JEUNES

**POURQUOI  
L'ÉGLISE SOLLICITE-T-ELLE NOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE ?**